

# Bien-être animal en élevage paysan porcin

## Objectifs

Comprendre les différents aspects du bien être animal, évaluer le bien être des animaux de ses animaux, connaître la réglementation sur le bien être animal et l'appliquer dans sa ferme. Répondre aux obligations du décret du 18/12/2020 en devenant référent Bien être animal de son élevage

## Enjeux

Le bien être animal est la condition de la santé des animaux, de leurs bonnes performance, du bien être de l'éleveur et de la qualité des produits. C'est une entrée qui permet de prendre du recul sur ses pratiques dans un objectif d'amélioration continue. Le décret du 18/12/20 prévoit une évolution des certaines pratiques en élevage dans le but d'améliorer le bien être des animaux, et impose que tout responsable d'élevage désigne un "Référent bien être animal" qui doit suivre une formation au bien être animal. Cette formation permet de se conformer à cette obligation.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

- \* Fondamentaux du bien être animal, observation du bien être animal, évaluation du bien être animal
- \* Développer la relation homme animal, compréhension du comportement des animaux.
- \* Contenus de la réglementation
- \* Echanges de bonnes pratiques : Gestion des températures élevées,
- \* Gestion de la castration, de l'abreuvement dans le nouveau cadre réglementaire, l'Alimentation au regard du bien être animal et du contexte économique...
- \* Visite de ferme

## Dates, lieux et intervenants

**21 nov 2022**

09:30 - 17:00

924, route de Malafretaz

01310 Saint-martin-le-Chatel

Gauthier Ricordeau

Technicien ADDEAR de la Loire, ancien éleveur porcin

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADDEAR de l'Ain, 2 Bd Irène Joliot Curie, 01000 Bourg-en-Bresse.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

## Tarifs

Pris en charge intégralement par Vivea pour les contributeurs à jour du paiement de leur cotisation. Adhésion à l'Addear demandée.

## Plus de renseignements

Claudine Pitiot-Bêche

ADDEAR de l'Ain

4 Allées des Brotteaux

01006 BOURG EN BRESSE

Tel. 07 70 19 76 58

**Taux de satisfaction : %**

Repas partagé tiré du sac



**Modalités d'accès :**